

## FORMULAIRE DE DEMENAGEMENT AU SEIN DU TERRITOIRE DE LA COMPA

Communes du territoire de la COMPA: Ancenis-Saint-Géréon, Couffé, Ingrandes-Le Fresnes sur Loire, Joué-sur-Erdre, La Roche-Blanche, Le Cellier, Le Pin, Ligné, Loireauxence, Mésanger, Montrelais, Mouzeil, Pannecé, Pouillé-Les-Côteaux, Oudon, Riaillé, Trans-sur-Erdre, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre.

J 1			
<b>ホヘ</b> り	11100	atoil	-
'711	''' '' '' ''	41 ( )II	
$\omega$	<i>,,</i> 40	16011	_

Civilité *: O Madame O Monsieur O Madame et/ou Monsieur O Profess	ionnel
Code Usager (le renseignement de ce numéro permet à notre service de traiter plus demande. Il figure sur votre facture de redevance incitative) :	rapidement votre
Nom (s)*:  Prénom (s)*:	
Téléphone* : Mail *:	
Ancienne adresse	
Adresse*:	
Complément (N° appartement, étage) :	
Code Postal*: Ville*:	
N° du bac qui vous est déjà attribué ( vous trouverez ce numéro sur votre bac, il es de 6 chiffres) :	t composé
N° de puce du bac qui vous est déjà attribué (vous trouverez ce numéro sur votre fa composé de chiffre et lettre) :  N° de carte d'accès conteneurs enterrés :	acture, il est
Nouvelle adresse	
Date d'emménagement *://	
Adresse* :	
Complément* (N° appartement, étage) :	

A renvoyer à :



## FORMULAIRE DE DEMENAGEMENT AU SEIN DU TERRITOIRE DE LA COMPA

## Attention ! vous déménagez sur le territoire de la COMPA

- Pensez à emmener votre bac à votre nouvelle adresse si vous emménagez dans une zone de collecte en bac.
- Laissez votre bac sur place si vous emménagez dans une zone de collecte en conteneurs enterrés. Rendez-vous sur carta@compa (https://cartacompa.pays-ancenis.com) pour savoir si vous êtes dans une zone de conteneurs enterrés pour les communes d'Ancenis-Saint-Géréon, Montrelais, Le Cellier, Oudon, Vallons-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille) et Loireauxence (Varades)
- Conservez votre carte d'accès aux déchèteries.

## Logement

Type:	<ul> <li>Résidence principale</li> </ul>		<ul> <li>Résidence secondaire</li> </ul>	
	O Propriétaire		0 L	ocataire
Nom de l'ancien occupant o	ou propriétaire :			
Y a-t-il déjà un bac en plac	e à votre domicile ?	O Oui	O Non	O Je ne sais pas
S'il y a déjà un bac en plac	e nº du bac (Vous trouverez	z ce numéro sur le	e bac, il est co	omposé de 6 chiffres) :
N° de puce (à retrouver su	r votre facture):			
	our de nos services p énagement déclarée			
la date de dém	-			
la date de dém	énagement déclarée			

Traitement de vos données: Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Liberté », les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis. Ces données sont collectées dans l'objectif d'assurer la gestion de la collecte des déchets et le suivi des services d'assainissement. Les données collectées aux seuls services habilités de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) dans la limite de leur attribution ainsi qu'aux prestataires extérieurs permettant le suivi de la facturation. Les données seront conservées pendant toute la durée de votre accès aux services déchets puis 5 ans à compter de la fin de la relation. Conformément à la règlementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation de traitement, d'opposition, d'effacement et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer l'un de ces droits en contactant le responsable de traitement : Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA), Centre Administratif "Les Ursulines" CS 50201, 44156 Ancenis ou par mail à l'adresse compa@pays-ancenis.com. Afin que nous puissions vérifier votre identité, veillez à indiquer, lors de votre réclamation, votre nom, prénom, adresse et joindre en copie recto-verso votre pièce d'identité. La réponse sera retournée sous 1 mois maximum.

Ce délai peut être prolongé à 2 mois selon la complexité de la demande. Si vous estimez que vos droits ne sont pas suffisamment respectés, vous pouvez effectuer une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante :dpd@pays-ancenis.com ou auprès de la CNIL

A renvoyer à :

Mise à jour : Janvier 2024